

À PROPOS DU QUADRILATÈRE DE LA MISÉRICORDE

En 2012, plusieurs partenaires du milieu communautaire et du logement social se sont regroupés suite à la fermeture du CHSLD Jacques-Viger (l'ancien hôpital de la Miséricorde) pour conserver la vocation sociale du site. Depuis, ils militent pour le redéveloppement de l'hôpital de la Miséricorde à des fins communautaires, notamment en y planifiant le développement d'un complexe de logements sociaux et d'un espace commémoratif. En 2017, cette concertation d'organismes s'est incorporée en tant que *Quadrilatère de la Miséricorde*, en référence à l'histoire du lieu.

Pour suivre les développements
du Quadrilatère



L'OBNL Quadrilatère de la Miséricorde est composé de :

- La Maison du Père et la Coopérative d'habitation Testan, qui prévoient y développer des logements sociaux communautaires;
- Le Musée de la Miséricorde, qui souhaite y animer un espace sur la mémoire du lieu et l'histoire des filles-mères au Québec;
- Le Comité logement Ville-Marie et la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent, qui renforcent les liens avec la communauté locale.



Quadrilatère DE LA MISÉRICORDE

REDÉVELOPPEMENT DE L'ANCIEN HÔPITAL DE LA MISÉRICORDE PAR LA COMMUNAUTÉ

Mars 2026

1 - INTÉRÊT PATRIMONIAL

L'ancien hôpital de la Miséricorde, plus récemment occupé par le CHSLD Jacques-Viger, est le dernier grand ensemble conventuel du Quartier latin. Cet îlot, maintenant propriété d'Hydro-Québec, a historiquement été marqué par la présence de fonctions de santé et de soutien communautaire.

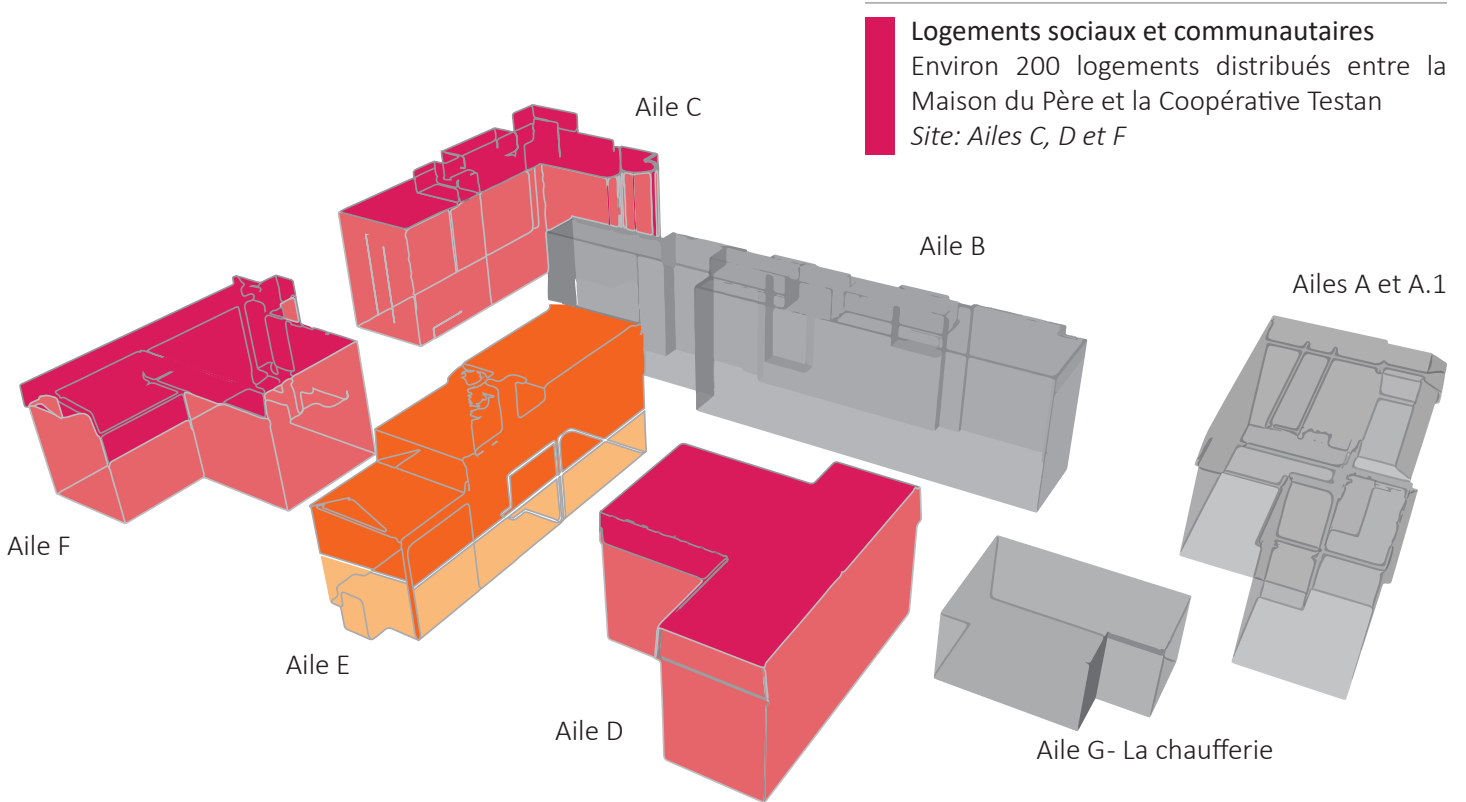
Il est important d'accorder à cet ensemble architectural une vocation connectée à son histoire et répondant aux besoins variés en logement communautaire de l'arrondissement Ville-Marie. Grand ensemble conventuel, l'Institut des Soeurs de la Miséricorde présente une forme classique, soit un corps central logeant une chapelle, à laquelle se rattachent plusieurs ailes. Les premières constructions de l'Institut ont été érigées entre 1853 et 1884. Au fil du temps, de nouveaux pavillons s'y sont greffés, créant un ensemble qui réunit harmonieusement des édifices de différents styles, passant de l'architecture néo-classique de la partie d'origine au modernisme des années 1940.



Vue de la rue Dorchester en 1904. Dessin : Édouard-Z. Massicote.

L'Institut des Soeurs de la Miséricorde rappelle l'incontournable présence des communautés religieuses dans la vie montréalaise du 19^e siècle. À l'époque, les services de santé et les services sociaux étaient surtout prodigués par les communautés catholiques. Implanté entre le Quartier latin et les faubourgs ouvriers, cet établissement assumait la prise en charge de femmes jugées très sévèrement et marginalisées par la société : les mères célibataires et leurs enfants. L'hôpital public qui a été adjoint à l'Institut des Soeurs de Miséricorde comptait parmi les maternités les plus réputées de Montréal au 20^e siècle. Les Soeurs de la Miséricorde souhaitent encore aujourd'hui que le complexe demeure à vocation sociale et communautaire.

2- SCÉNARIO DE DÉVELOPPEMENT PORTÉ PAR LE QUADRILATÈRE



3- DEMANDES DES RIVERAIN-ES ET PARTENAIRES

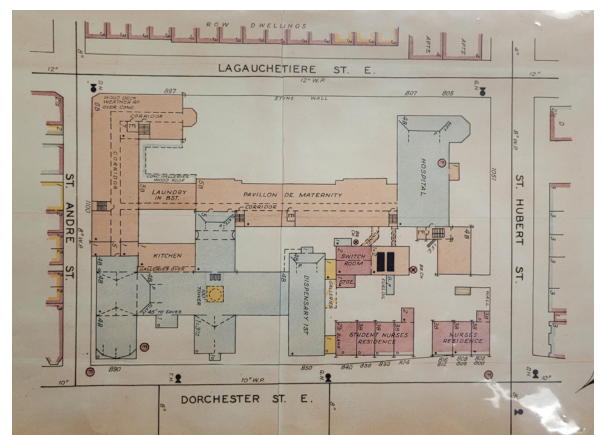
Réuni-es en assemblée de quartier en 2025 et en atelier d'urbanisme participatif en 2026, les membres du Quadrilatère, les riverain-es du site et les partenaires communautaires ont formulé les demandes suivantes :

Envers Hydro-Québec

- Participer financièrement et techniquement à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine de tous les bâtiments de la Miséricorde. En cas de démolition, veiller à réutiliser les matériaux et éléments architecturaux d'époque;
- Soutenir le développement de logements sociaux sur le site de la Miséricorde;
- Enfouir autant que possible le futur poste de transformation électrique;
- Prévoir, dans l'aménagement du site, un parc tampon entre le poste électrique et les logements;
- Aménager des modules de jeux pour enfants dans le futur parc;
- Conserver des hauteurs de bâtiments et des gabarits analogues à ceux entourant le site de la Miséricorde;
- Prévoir une implantation des bâtiments en retrait de la rue pour maximiser l'ensoleillement;
- Verdifier le poste électrique et, si possible, y aménager des jardins communautaires et un point de vue panoramique sur le toit;
- Préserver des percées visuelles à travers le site, notamment mettant en valeur le patrimoine bâti;
- Aménager un corridor piéton traversant le site du boulevard René-Lévesque à De la Gauchetière;
- Permettre l'intégration d'une salle communautaire dans la coopérative ainsi qu'un CPE.

Envers la Ville de Montréal

- Appuyer le Quadrilatère dans son développement et le reconnaître comme unique porteur légitime de projets sociaux et communautaires;
- Verdifier les rues avoisinantes (Berri, René-Lévesque, de la Gauchetière) et augmenter la largeur des trottoirs;
- Augmenter le nombre de feux de circulation sur René-Lévesque pour sécuriser les traverses piétonnes;
- Favoriser l'établissement de commerces de proximité, notamment sur Saint-Hubert;
- Diminuer la circulation véhiculaire dans le secteur;
- Proscrire l'aménagement de toute case de stationnement extérieur.



Plan du site en 1950, Archives des Soeurs de la Miséricorde